



## Demande de carte de séjours 10ans

Par **aymoon**, le **23/09/2014** à **14:58**

Bonjour,

Je vais prochainement renouveler mon titre de séjour temporaire "salarié" d'un an à la préfecture de Paris.

Ma situation :

2 titres de séjours étudiant 2008-2010

Changement de statut en 2010/2011 salarié (1)

2011/2012--2012/2013--2013/2014 (3) cartes salariées un an.

Mon problème et le bail de ma résidence principale à Paris n'est pas à nom.

Pour mon adresse mentionné dans la carte au début c'était "adresse ...chez ...." puis j'ai remis le contrat EDF à mon nom .pour avoir une adresse à mon nom.

Pour mon justificatif de résidence dans le dossier que je prépare. Est-ce que je présente les documents de celui qui a le bail à son nom (donc mes document comme étant hébergé chez) ou la facture EDF à mon nom suffit.

Ma question est de savoir si mon dossier peut être refusé pour ce point ? Et comment formuler ma demande notamment pour ce point.

Cordialement.

Par **algeriebladi**, le **29/09/2014** à **14:14**

Moi-même j'ai change mon statut de l'étudiant a commerçant mais on m. Dis que je ne peux avoir les dix malgré que j.ai 5ans en france